



Assemblée générale

Distr. générale
13 décembre 2007

Soixante-deuxième session

Points 48, 54 et 116 de l'ordre du jour

Résolution adoptée par l'Assemblée générale le 19 novembre 2007

[sans renvoi à une grande commission (A/62/L.11/Rev.1)]

62/8. Aperçu des activités menées par le système des Nations Unies concernant les changements climatiques

L'Assemblée générale,

Rappelant le Document final du Sommet mondial de 2005¹,

Rappelant également les vues exprimées par les États Membres lors du débat général de sa soixante-deuxième session sur la question thématique proposée, intitulée « Agir face aux changements climatiques », lors de la réunion de haut niveau sur les changements climatiques, organisée le 24 septembre 2007 à l'initiative du Secrétaire général, et lors du débat thématique informel de sa soixante et unième session, intitulé « Le changement climatique : défi mondial »,

Prie le Secrétaire général, dans ce contexte, de lui présenter, le 25 janvier 2008 au plus tard, un rapport d'ensemble sur les activités menées par le système des Nations Unies concernant les changements climatiques.

*53^e séance plénière
19 novembre 2007*

¹ Voir la résolution 60/1.